



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

47ème session de la Commission de la population et du développement

Point 4 de l'ordre du jour
Débat général consacré à l'expérience des pays dans le
domaine de la population :
**Evaluation de l'état de la mise en œuvre du Programme
d'action de la Conférence International sur la Population et
le développement**

New York, le 9 avril 2014

Déclaration de la Suisse prononcée par Paul Seger, Représentant Permanent

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est avec enthousiasme que nous bénéficions de l'occasion du vingtième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement pour jeter un regard rétrospectif sur les avancées faites depuis que, par une action révolutionnaire, la communauté internationale ait adopté le Programme d'action du Caire. En plaçant l'être humain au centre des questions de développement le consensus atteint au Caire a marqué un changement décisif dans notre conception des questions de population et de développement. Cette nouvelle vision a fortement contribué à améliorer la vie de millions de femmes, filles, et enfants dans le monde.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies

Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706

Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny

Malgré les succès, la mise en œuvre du Programme d'Action reste inachevée et les avancées sont fragmentées, marquées par des inégalités et l'exclusion continue de certains individus. Pourtant il y vingt ans nous avons reconnu le droit au développement pour tous.

Aujourd'hui nous exprimons souvent la volonté de ne laisser personne derrière, hors la révision de la mise en œuvre du Programme d'action nous montre que le risque est grand et que nous devons être attentifs. Nous voulons voir tous les objectives de la CIPD intégrées dans l'agenda de développement durable Post 2015. En particulier nous soutenons des objectifs autonomes sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ainsi que sur la santé dans lesquels nous voulons voir intégrée la santé sexuelle et procréative et les droits y appartenant.

Mr le Président

Le premier constat que nous faisons en regardant en arrière est que les priorités définis dans le Programme d'action évoluent tout en restant d'actualité aujourd'hui. Les principes adoptés en 1994 ont eu une influence forte sur la Suisse à la fois au niveau national que dans son engagement international.

Ainsi nous avons fait des progrès en matière d'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et des droits des femmes et des filles avec notamment un niveau d'instruction des femmes qui a rejoint celui des hommes et aussi la création de diverses lois qui renforcent l'égalité des sexes. Toutefois, nous nous reconnaissons aussi parmi les pays qui ont encore du chemin à faire en matière d'égalité salariale, conciliation entre vie familiale et activité professionnelle, participation politique et violence domestique entre autres.

La reconnaissance par la CIPD de l'impact de la migration sur les vies des individus, le bien-être de leurs familles, et le développement économique, social et culturel de nations entières a marqué le point de départ pour le dialogue global sur la migration et le développement. Nous avons fait l'expérience qu'avec une approche holistique, qui prend en considération les défis mais aussi les opportunités du phénomène, et par des partenariats avec les pays d'origine, de transition et de destination qui tiennent compte des intérêts de tous, un dialogue constructif peut être mené. Nous sommes convaincus que grâce à la CIPD, le facteur migration aura aussi une place dans les discussions autour du futur agenda pour le développement Post 2015.

En matière de coopération au développement notre politique de santé prône une approche systémique et multisectorielle qui, par un appui direct dans des pays prioritaires, nous a permis de contribuer aux avancées faites en termes de renforcement de systèmes de santé décentralisés, réduction des infections de HIV, meilleure santé sexuelle chez les jeunes et amélioration de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.

La Suisse poursuit l'objectif de fournir aux femmes, hommes, jeunes femmes et aux jeunes hommes le libre choix sur leur santé sexuelle et procréative et de jouir pleinement des droits y appartenant.

Nous avons beaucoup parlé du nombre élevé et inacceptable de femmes qui perdent la vie suite à des complications liées à la grossesse et l'accouchement. 13 pourcent des décès maternels annuels sont causés par suite d'avortements non médicalisés. Basé sur notre expérience, nous savons que c'est évitable. La Suisse a confronté les défis liés aux avortements non médicalisés et les problèmes de santé maternelle en introduisant les centres de consultation en matière de grossesses dans la loi en 1981 déjà. Durant les vingt dernières années, nous avons entamé un long processus politique et social pour décriminaliser l'avortement qui s'est achevé par l'accord du peuple Suisse en 2002 avec 72.2% des voix. Suivant l'adoption de la loi, le taux d'avortement en Suisse n'a pas augmenté mais plutôt baissé, et il est aujourd'hui parmi les plus bas du monde. Ce taux est encore plus bas si l'on considère la tranche d'âge des adolescentes entre 15 et 19 ans. Cette année encore le peuple suisse a confirmé sa volonté en votant pour le maintien de la prise en charge de l'interruption de grossesse par l'assurance-maladie, une mesure essentielle pour assurer son accès à toutes les femmes sans discrimination. Notre expérience montre que par une approche globale et intégrée qui permet de réaliser une partie du travail en amont, notamment par les biais de l'éducation sexuelle et l'accès aux services de santé sexuelle et procréative, les risques liés aux avortements non médicalisés peuvent être éliminés tout en gardant un taux d'avortement bas. Nous travaillons encore pour améliorer cette approche, en particulier pour rendre l'éducation sexuelle plus complète et pour garantir l'accès aux informations et services de santé sexuelle et procréative pour tous, particulièrement pour les femmes migrantes.

Finalement nous aimerions souligner encore que le manque de données continu à être un défi majeur dans de nombreux pays. Il est impératif de trouver des solutions qui rendent possible l'élaboration de politiques basées sur des données réelles.

Monsieur le Président

Nous attendons avec enthousiasme la Session spéciale sur la CIPD au-delà de 2014 pour y réaffirmer notre engagement à la mise en œuvre du programme d'action.

Ici, durant la 47^{ème} session de la Commission de la population et du développement, nous avons l'opportunité unique de montrer que 20 ans après, nous pouvons encore faire preuve d'innovation, courage et vision. Saisissons-là.

Je vous remercie.

Mr President,

Excellencies, Ladies and Gentlemen,

On the occasion of the 20th anniversary of the International Conference on Population and Development – it is with great pleasure that we take a look back at the progress made since the international community – in a revolutionary act – adopted the Cairo Programme of Action. By placing individuals at the center of development, the Cairo consensus marked a decisive change in our understanding of questions related to population and development. This new vision paved the way for a change which has strongly contributed to improving the lives of millions of women, girls and children around the world.

Despite the success stories, the implementation of the Programme of Action remains incomplete and progress has been fragmented, marked by inequalities and the continuing exclusion of certain individuals. Even though, twenty years ago we have recognized the right to development for all.

Today we often express the intention to leave no one behind, but still, the review of the implementation of the Programme of Action shows that the risk is high and we must remain vigilant. We want to see all objectives of the ICPD integrated in the sustainable development agenda post-2015. We particularly support stand-alone goals on gender equality and empowerment of women and on health. In both of these goals we want to see sexual and reproductive health and rights integrated.

Mr President

When we look back, the first observation that we have is that the priorities set in the Programme of Action evolve but remain relevant today. The principles adopted in 1994 have had a strong influence on Switzerland, both nationally as through its international engagement.

Accordingly, we have made progress in terms of gender equality, women's empowerment and the rights of women and girls, namely through the educational level of women that is now the same as that of men, and through the creation of several laws that strengthen gender equality. However we do also recognize ourselves among the countries that still have gaps to fill in terms of equal salaries for women and men, conciliation of family life and work life, political participation and domestic violence amongst others.

The recognition by ICPD of the impact of migration on the lives of individuals, the well-being of their families, and the economic, social and cultural development of entire nations, marked the starting point for the global dialogue on migration and development. In our experience, a holistic approach, that considers the challenges but also the opportunities of this phenomenon and through partnerships with countries of origin, transition, and destination that take into account the interests of all stakeholders, a constructive dialogue can be constructed. We are convinced that thanks to ICPD migration will also have a place within the discussion around the future sustainable development agenda Post 2015.

In terms of development cooperation our policy on health adopts a systemic and multi-sectorial approach that, through our direct support within priority countries, has allowed us to contribute to the progress made in terms of strengthening decentralized health systems, reduction of HIV infections, better sexual health of youth and progress in the health of mothers, newborns, and children.

Switzerland continues to strive for the objective of providing women, men, young women and young men with the right to decide freely on their sexual and reproductive health and rights.

We have mentioned the high and unacceptable number of women dying of complications from pregnancy or child birth many times. 13 per cent of maternal deaths annually are caused by complications from unsafe abortions. Based on our

experience, we know that this is avoidable. Switzerland tackled the challenges from unsafe abortions and those related to maternal health by introducing family planning and reproductive health services in the law in 1981 already. During the past 20 years, we have embarked in a long political and social process to decriminalize abortion that culminated by the agreement of the Swiss people in 2002 with 72.2% in favor. Following the adoption of the new law, the abortion rate in Switzerland did not increase but decreased, and, today it is amongst the lowest in the world. This rate is even lower when considering adolescents between ages 15 and 19. This year the Swiss people confirmed their will on this matter by voting to keep having the costs of abortion covered by the health insurance package, a measure that is essential to guarantee its access for all women, without discrimination. Our experience shows that through a global and integrated approach that allows for some of the work to be realized in advance, namely through sexuality education and access to sexual and reproductive health services, the risks related to unsafe abortions can be eliminated while at the same time maintaining the abortion rate low. We are still working on improving this approach, particularly to have sexuality education that is comprehensive and to guarantee access to information and services of sexual and reproductive health for all, especially for migrant women.

Finally, we would like to stress that the lack of data continues to be a major challenge in many countries. It is highly important that solutions are found so that they will enable the elaboration of policies based on evidence-based data.

Mr President

We look forward to the Special Session of the General Assembly on ICPD Beyond 2014 and to reaffirm our commitment to the implementation of the Programme of Action.

Here, during the 47th session of the Commission on Population and development, we have the unique opportunity, 20 years later, to show proof of innovation, courage, and vision.

Let us use this opportunity!

I thank you.